



SOURS

BULLETIN

SOURS

L'Épi Beauceron

MUNICIPAL D'INFORMATION

Editorial

Chers Sourséennes, Sourséens,

Je voudrais saluer la mémoire de Nicole Douchet qui nous a quittés le 2 mars. Nicole s'est particulièrement investie dans la vie associative de notre village. Beaucoup de parents se souviennent des carnivals organisés au printemps et les kermesses de fin d'année. A toute sa famille je renouvelle mes sincères condoléances.

Depuis début janvier, l'ouverture de l'agence postale communale a facilité les démarches du plus grand nombre, ce qui représente à nos yeux le but ultime du service public.

Après avoir insisté auprès de la préfecture, je remercie M^{me} le préfet d'avoir bien voulu doter en 2023 notre commune de ce qu'on appelle un « dispositif de recueils », c'est-à-dire de permettre à Sours de pouvoir délivrer les cartes d'identité et les passeports. Ce service sera opérationnel à la fin du premier semestre.

Je remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal et le personnel municipal qui ont permis chacun en ce qui le concerne à l'évolution de nos services publics.

Nous venons de voter le budget 2023 et grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement les taux des impôts n'ont pas été augmentés.

Nous continuerons d'investir en réalisant plusieurs chantiers. Les travaux de la maison médicale vont s'achever en octobre prochain. La rue du Château d'Eau, l'accès rue du Moulin de Pierre et au nouveau lotissement rue Daguet seront rénovés dès l'automne. Nous nous sommes inscrits dans le dispositif du « fonds verts » pour obtenir une subvention. Si l'Etat nous accorde une subvention dans le cadre du dispositif fond vert, nous réalisons l'isolation extérieure de l'école de la Vallée.

Je voudrais remercier les nombreuses associations sourséennes qui œuvrent pour animer notre village. Le conseil municipal leur a octroyé des subventions dont le montant total est supérieur à celui de l'année dernière mais cela ne suffit pas. Elles ont besoin de vous : elles manquent de bénévoles. Alors si vous avez quelques instants de votre temps à offrir, n'hésitez pas à les rejoindre. La mairie est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche. Que ce soit pour participer à la soirée du 13 juillet ou pour les aider dans leur vie quotidienne. Merci d'avance pour votre aide.

Tous les habitants disponibles sont invités à prendre une heure de leur temps libre pour venir nous rejoindre lundi 8 mai à 11h00 place de Verdun, pour la célébration du 78^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Votre présence à nos côtés pour ce moment de recueillement et ce devoir de mémoire permettra à tous d'avoir une pensée intense de profond respect pour tous ces combattants qui ont perdu leur vie en pleine jeunesse.

Le Maire,
Jean-Michel Plaut

Décès de Nicole douchet



Début mars nous apprenons la disparition de Nicole Douchet.

Nicolle née dans le Perche a effectué toute son activité professionnelle à l'Éducation Nationale comme Professeur des Ecoles. Elle a rejoint l'école maternelle de Sours comme Directrice en 1981 après plusieurs postes dans des communes du Perche au Sud de l'Eure-et-Loir.

Jusqu'en 1998 Nicolle a animé l'école de l'Éveil située rue Théophile Bourgeois. Pendant cette vingtaine d'années d'enseignement de nombreux élèves devenus parents se reconnaîtront et garderont de leur « maitresse » un souvenir agréable, une anecdote, un voyage comme elle savait si bien les organiser, une activité d'éveil sans oublier les fêtes de fin d'année scolaire.

A la retraite, Nicolle a adhéré à différentes associations en particulier au club de randonnée de Sours dont elle fut la trésorière pendant une vingtaine d'années. Le travail manuel était l'une de ses passions ; elle participait activement aux ateliers en apportant tout son savoir-faire.

Malgré la maladie, elle s'intéressait aux fleurs et plantes du jardin qui lui apportaient bien-être et quiétude.

Au revoir Nicolle.

L'agence postale communale



Christelle est venue renforcer l'équipe administrative

Depuis le 16 janvier 2023, l'équipe administrative de la mairie est heureuse de vous accueillir et de vous proposer les services de l'agence postale communale : affranchissement, vente de produits postaux et timbres, dépannage bancaire (dépôt et retrait d'espèces uniquement).

La municipalité a souhaité pérenniser et amplifier l'accès à ce service sur la commune. Un partenariat avec La Poste a donc été mis en place: moyennant le versement d'une subvention et d'indemnités mensuelles à la commune, l'accueil de la mairie a été relooké, l'équipe administrative, renforcée par Christelle GOMES, a été formée et les horaires d'accueil modifiés.

Au quotidien, notre équipe administrative apprécie de recevoir de nombreux usagers et ainsi créer des liens avec les Sourséens, dans un cadre particulièrement agréable.

La Poste a également mis à disposition du public un ordinateur et une imprimante pour réaliser vos démarches administratives, n'hésitez pas à venir vous en servir !

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 10h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 18h30.

Parlons sapin

En prévision du prochain Noël, la commune recherche un beau sapin pour trôner sur la place de Verdun. Si vous voulez vous séparer d'un sapin, contactez la mairie.

n° 41
MARS 2023

SOMMAIRE

Page 2

VIE LOCALE ET COMMUNALE

- Travaux
- Recommandations
- Règles d'urbanisme
- Vitraux de l'église

Page 3

VIE LOCALE ET COMMUNALE

- Visite de l'Évêque
- Secourisme
- Ecole Notre-Dame
- Bloc-Notes

Page 4

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

- URGENCE depuis un portable
Tél. 112
- SAMU Tél. 15
- Gendarmerie Tél. 17
- Pompiers Tél. 18
- Médecins Tél. 02 37 25 73 78
Tél. 02 37 91 93 05
- Pharmacie Tél. 02 37 25 76 22
- Mairie Tél. 02 37 25 70 28
- Centre anti-poison
Angers Tél. 02 41 48 21 21

Vous pouvez nous écrire
Mairie 2, rue Isambert 28630 Sours
contact@sours.fr
urbanisme@sours.fr,
scolaire@sours.fr
www.sours.fr

VIE LOCALE ET COMMUNALE

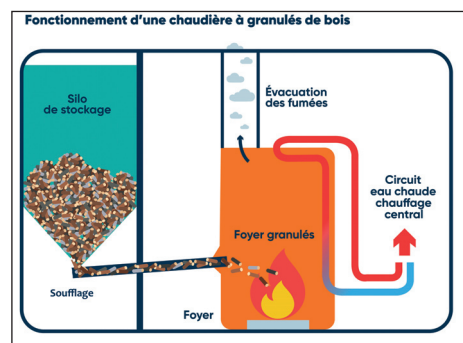
TRAVAUX

Chaufferie de l'école

Le choix du conseil municipal d'un investissement dans une nouvelle chaufferie pour l'école de la Vallée se réalise et cela doit nous permettre des économies d'énergétiques et budgétaires.

Les travaux sont terminés et les deux chaudières sont en fonctionnement. Les deux silos sont remplis avec 15 tonnes de granulés de bois appelés aussi "pellets".

Voilà l'école élémentaire équipée pour de nombreuses années avec ce nouveau mode de chauffage moderne et économique. Pour rappel, le pôle Philippe Pellard est équipé d'un chauffage géothermique.



Maison médicale

Les travaux de la maison médicale se poursuivent afin d'agrandir la surface dédiée aux kinésithérapeutes et de réorganiser les locaux.

Depuis le 6 mars, grâce à l'aménagement créé par les employés municipaux, l'activité kinésithérapie a été transférée salle Michel Morin.



Salle Valentin Gaut

Différents travaux ont été réalisés à la salle Valentin Gaut, notamment le changement des menuiseries côté rue Louis Isambert, l'isolation intérieure des murs ainsi que la peinture.



RECOMMANDATIONS

Le domaine public appartient à toutes et tous, avoir un village accueillant où il fait bon vivre est un atout majeur.

Pour rappel, les arrêtés municipaux détaillés ci-dessous rappellent les devoirs de chacun concernant la réglementation dans le village. En particulier les chiens doivent être tenu en laisse sur tout le territoire communal.

Merci de votre compréhension.

EXTRAITS DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

ARRÊTÉ n° 2019-053

PERMANENT INTERDISANT LA DIVAGATION DES CHIENS

ARTICLE 1 : Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies et espaces publics.

ARTICLE 2 - Les chiens, en état de divagation, seront capturés et transportés à la fourrière départementale, conformément à la réglementation en vigueur, en matière de lutte contre les animaux errants. Ils ne pourront être récupérés par le propriétaire qu'après paiement des frais engagés, relatifs à la fourrière.

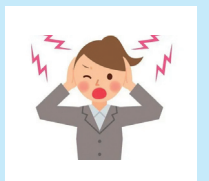
ARTICLE 3 - Ne sont pas considérés comme errants, les chiens de chasse ou de berger lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.

ARTICLE 4 - Défense est faite de laisser les chiens faire leurs besoins sur la voie publique ou de fouiller dans les poubelles à ordures ménagères.

LE BRUIT

Sur la voie publique

Les bruits gênants par leur intensité sont interdits en particulier ceux pouvant provenir de l'emploi de dispositifs de diffusion sonore, des réparations ou réglages de moteurs, de l'utilisation de pétards...



De voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage ne peuvent être réalisés que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les victimes de nuisances se doivent de rechercher avant tout une solution amiable avec l'auteur du désagrément. Pensez à respecter ces horaires pour le bien-être de tous. Merci.

Vitraux de l'église Saint-Germain

Le programme de rénovation des vitraux de l'église Saint Germain est engagé depuis plusieurs années. En 2022, trois vitraux du côté sud de l'église ont été restaurés. En 2023, la municipalité engagera une dernière tranche de rénovation sur deux vitraux et la création de la rosace au-dessus du portail occidental.



INFORMATIONS CONCERNANT LES RÈGLES D'URBANISME EN VIGUEUR

Nous rappelons que les créations, modifications et démolitions de bâtiments sont soumises à déclaration.

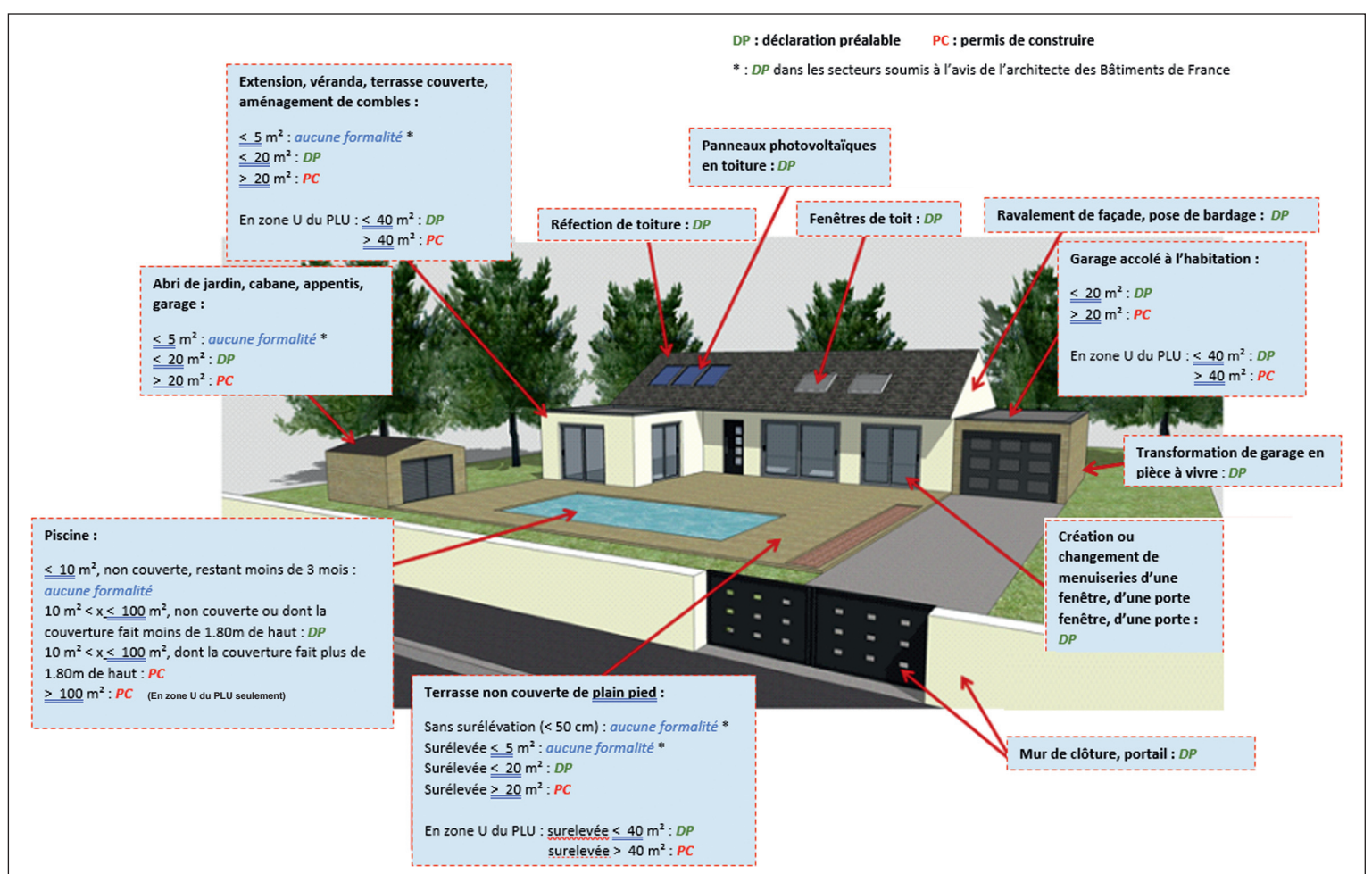
Les constructions neuves ou extension, la création d'annexe, de garage ou de piscine, les abris de jardin, les modifications de toiture, les ouvertures dans les murs, les ravalements, les clôtures de rue ou séparatives, le changement de portail, la modification de bateau de porte et la démolition de bâtiment doivent être déclarés. En fonction de la demande, un permis de construire ou une déclaration préalable sera le document servant à l'instruction par les services d'urbanisme. Les services de la mairie sont à votre disposition pour vous renseigner.

Le site internet de la commune vous donnera également des détails. A consulter l'onglet vie municipale puis urbanisme.

Dès que le bénéficiaire reçoit la notification de l'arrêté de la mairie autorisant les travaux, un affichage obligatoire doit être fait sur le terrain jusqu'à la fin du chantier. Le panneau doit être visible de la voie publique et doit comporter les principaux renseignements des travaux qui seront effectués.

Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT Cerfa 13408 08) doit être remplie et envoyée à la mairie lorsque les constructions sont terminées et opérationnelles. Nous vous demandons de ne pas oublier de joindre l'attestation de la prise en compte de la régulation thermique AT3 ou AT3-1 avec le document.

Nous vous demandons de respecter les règles d'urbanisme en vigueur et de lire attentivement les informations détaillées sur la dernière page de l'arrêté autorisant les travaux.



VISITE DE L'ÉVÊQUE

Monseigneur Christory, Évêque de Chartres visitait la paroisse de l'Épiphanie le week-end du 12 mars guidé par notre curé Nicolas Boucée.

L'occasion pour lui de rencontrer et d'échanger avec les maires des communes de la paroisse.



De gauche à droite : Benjamin Beyssac (Nogent-le-Phaye), Eric Moulin (Francourville), Jean-Claude Breton (Bercheres-les-Pierres), Nicolas Vanneau (Prunay-le-Gillon), Jean-Michel Plault (Sours), Philippe Christory (Évêque de Chartres), Christelle Durand (adjointe aux finances de Sours), Philippe Lavadoux (1er adjoint Houville-la-Branche)

SECOURISME

Sours : 21 personnes formées aux gestes qui sauvent

Samedi 11 mars, 21 personnes de la commune, toutes générations confondues, ont bénéficié d'une initiation aux gestes de premiers secours. Deux sessions de formation (matin et après-midi) d'une durée de 2h, ouvertes à tous dès 10 ans ont été organisées par Groupama avec le concours de la Mairie et de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir.

Il est essentiel de connaître les gestes de premiers secours, qui permettent d'agir en attendant l'arrivée d'une équipe médicale et de potentiellement sauver des vies. C'est l'objectif de cette formation.



ÉCOLE NOTRE DAME

Initiation baseball pour les CE/CM de Notre Dame



Dans le cadre de notre projet « tous en forme », les classes de CE/CM se sont adonnées à une découverte du baseball. Cette activité leur a permis de comprendre que dans ce sport, il fallait utiliser sa tête autant que son corps. Ils ont pu travailler la motricité et ont montré un grand intérêt à ce sport différent des pratiques sportives classiques.

En juin, un tournoi avec d'autres écoles sera proposé sur le terrain de Gellainville.

Les inscriptions pour la rentrée 2023/2024 sont ouvertes.

Prendre contact avec Madame HENRI, cheffe d'établissement.

Ecole Notre Dame

4 rue du silo

02 37 25 70 45

LES FORMATIONS AU LYCÉE DE LA SAUSSAYE

L'EPLEFPA de Chartres La Saussaye est un établissement public de formation situé sur la commune de Sours, rattaché au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire qui regroupe un lycée d'enseignement général et technologique, un centre de formation d'apprentis, un centre de formation pour adultes et une exploitation agricole, support technique des formations.

L'établissement accueille des élèves du CAP à la licence professionnelle dans les domaines de l'agriculture, du paysage, de l'industrie agroalimentaire et de la restauration collective.

Souvent moins connues, le lycée de Chartres La Saussaye propose également des formations en filière générale et technologique qui conduisent à l'obtention d'un bac technologique ou d'un bac général (spécialités scientifiques).

Les apprenants bénéficient d'un cadre verdoyant à quelques kilomètres de Chartres et de locaux rénovés. Ils ont également la possibilité d'être hébergés en internat.

La réussite et le bien être des apprenants sont les préoccupations premières de l'ensemble des équipes. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des élèves grâce à une implication forte de l'équipe pédagogique.

Les lycéens, apprentis et étudiants bénéficient de nombreuses activités aux travers des différents projets conduits sur l'établissement que ce soit sur les temps de formation ou en dehors. Les activités sportives sont, par exemple, diversifiées. L'association des élèves propose des activités culturelles régulières et assure la gestion de divers clubs.

L'établissement s'investit également fortement sur les thématiques environnementales actuelles. Les questions de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau sont au cœur des enseignements et des projets.

Notre dernière journée portes ouvertes aura lieu le samedi 13 mai de 9 à 13h. Nous pouvons également recevoir les élèves et les familles en entretien individuel.

Contact : 02 37 33 72 00 - legta.chartres@educagri.fr

Jérôme BERTHOLON, Directeur de l'établissement



OUVERTURE DE LA MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 10h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 18h30
Tél. 02 37 25 70 28
contact@sours.fr - www.sours.fr

FILIBUS À LA DEMANDE Numéro 0825 30 28 00

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Chaunay

LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h

MARDI : Fermé

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

9h - 12h / 14h - 18h

DIMANCHE : 9h - 12h

Champhol

LUNDI - MARDI - MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI

9h - 12h / 14h - 18h

JEUDI : Fermé

DIMANCHE : 9h - 12h

Dammarié

LUNDI : Fermé

MARDI - VENDREDI - SAMEDI

9h - 12h / 14h - 18h

MERCREDI : 14h - 18h

JEUDI : Fermé

DIMANCHE : 9h - 12h

Fermeture les jours fériés et dernier accès ¼ d'heure avant la fermeture.

SERVICE DÉCHETS CHARTRES MÉTROPOLE numéro vert : 0800 22 20 36 (appel gratuit d'un poste fixe)

CmEau

Dépannage : 02 34 43 90 22

BENNE DE STOCKAGE DES DÉCHETS VERTS DU 1^{ER} AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Les bennes sont vidées le lundi matin et le jeudi.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 16h00

Mercredi de 13h30 à 16h00

Samedi de 9h00 à 18h00

INFORMATIONS PRATIQUES

MAISON MÉDICALE

2 rue du Docteur Bouclet

MÉDECINE GÉNÉRALE

D^r Stéphane ANDRIEU

Tél. 02 37 25 73 78 sur rendez-vous

D^r Florence BONNET-BOUILLON

Tél. 02 37 91 93 05 sur rendez-vous

INFIRMIÈRE(D) E.E.

Stéphanie CABART - Frédéric HALLEY

8h - 9h tous les jours sauf le dimanche et férié

Tél. 02 37 25 95 22 sur rendez-vous et à domicile

DIÉTÉTICIENNE

Carole PETIT

Tél. 02 37 25 79 82 ou 06 03 19 44 78

du lundi au samedi sur rendez-vous

PÉDICURE - PODOLOGUE D.E.

Ombeline GOUBIER

Stéphanie DESNOTS-GAUTHIER

Tél. 02 37 21 69 45 sur rendez-vous et à domicile

RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE

Caroline BEAUCHAMP

Tél. 02 37 26 09 22

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

Cécile DURET - Guillaume MORCHOISNE

Maxime CHARBONNEAU

Tél. 02 37 25 73 61

CABINET DENTAIRE

10 place du Calvaire

D^r Miléna RAISA RADU

Tél. 02 37 25 91 79

PHARMACIE

Pharmacie Rubert

11 rue du D^r Bouclet Tél. 02 37 25 76 22

LE CULTE

Paroisse de l'Épiphanie

Permanences à la Maison Paroissiale

5 rue de l'église à Sours

Samedi : 10h-12h

Tél. 02 37 25 70 54

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

L'AMICALE DE SOURS

L'Amicale et ses 6 sections organiseront le grand barbecue du 13 juillet suivi de la retraite aux flambeaux et de son bal.
Le feu d'artifice sera tiré du stade.
Les bénévoles sourséens qui veulent nous aider à installer les tables seront les bienvenus vers 17h30.
Nous comptons sur votre participation nombreuse pour ces manifestations, et nous remercions les membres des sections qui se mobilisent.

L'A.P.E

L'APE de Sours poursuit sa mobilisation pour organiser des événements afin de faire plaisir aux enfants et aux familles dans le but de renforcer les liens tout en récoltant des fonds totalement reversés aux écoles publiques.

Après une fin d'année 2022 chargée avec la gestion de la bourse aux jouets, du marché de Noël et les ventes de fin d'année, l'APE a organisé début avril une chasse aux œufs dans le parc de Sours. Un goûter avant les vacances a également été proposé aux parents, enfants et enseignants.

Une vente d'objets personnalisés sera proposée à l'occasion de la fête des mères.

Pour suivre nos événements, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : Apeep Sours.

L'association reste ouverte à tout parent qui souhaiterait s'investir dans la vie scolaire des enfants et recherche toujours de nouvelles idées pour faire vivre l'association.

BIBLIOTHÈQUE

Ça sent bon le Printemps et les découvertes littéraires !

A la bibliothèque de Sours, il fait bon partager la passion de la lecture à travers des romans, BD, mangas, albums illustrés... tout y est !
Et, si vous aimez cuisiner, jardiner, vous informer alors, documentaires et magazines pourront vous accompagner. Vous y trouverez aussi des CD et des DVD.

A emprunter sur place et/ou à réserver gratuitement via le portail des médiathèques, c'est un accès illimité à la culture TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

Qui dit printemps dit "NOUVEAUTÉS" !

Nous vous donnons rendez-vous à la bibliothèque pour découvrir les tout derniers livres commandés.

Rejoignez-nous, l'inscription est GRATUITE pour TOUS !!!

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Les mercredis : 10 h - 12 h

Les samedis : 10 h - 12 h

(Pendant les vacances scolaires : ouvert uniquement le samedi matin).

Venez nombreux !

Contact : bibliotheque.sours@orange.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Depuis début mars, le club a transféré provisoirement son activité à la salle Valentin Gaut 2 place de l'Église.

Dates d'ouverture restantes pour 2023

A la salle V Gaut les jeudis 11 et 25 mai - 1er, 15 et 29 juin.

Pour la chandeleur nous avons organisé une animation «Crêpes» faites par les membres du bureau.

Après la parution de notre article dans Vivre à Sours nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles adhérentes... mais nous aurions aimé en avoir un peu plus.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Le 29 juin nous organiserons un repas froid à la salle, toujours préparé avec soins par Cristina et Joël LARCHER (Café des Sports)

Au plaisir de vous avoir avec nous.

Michel PLANQUE Tél : 06 82 86 19 66 : Mail michelplanque1@free.fr

SECTION CULTURELLE

Regroupe la salle des jeunes et la Danse de Sours.

LA SALLE DES JEUNES

Elle propose une fois par mois aux jeunes (à partir de 10 ans) de se retrouver pour passer un bon moment ensemble avec des soirées à thème « Vendredi tout est permis, crêpes party, pétanque ... » et des sorties «bowling, Mac do cinéma, patinoire, karting, soccer ... » et pour cette année une sortie au parc Nigoland au mois de Juin.

Renseignements auprès de Corine au 06 77 17 20 04.

LA DANSE DE SOURS

Elle propose de la danse Modern aux filles à partir de 6 ans et aux adultes.
Cours le lundi (2 groupes enfants et 1 groupe adultes), le mercredi (2 cours ados)

Vous pouvez déjà réserver pour les séances découvertes du lundi 12 Juin et mercredi 14 juin. Je commence déjà à avoir des demandes pour la rentrée.

Renseignements auprès de Véronique au 06 12 24 02 56

Prochain gala sur le thème du CABARET

Le samedi 13 mai à 20h45 à l'Espace Denise EGASSE de Sours

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SOURS

Pour la 49ème fois dans l'histoire de notre école, travailler en parfaite harmonie, voilà ce que les 61 élèves inscrits cette année, et leurs 6 professeurs (de batterie, clarinette, cuivres, éveil, flûte traversière, guitare, piano, saxophones et solfège), réussissent à faire depuis la rentrée du mercredi 14 septembre 2022, et ce, jusqu'au mercredi 21 juin 2023.

De plus, dès le mercredi 5 octobre, les 17 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie Junior ont rejoint leur pupitre pour reprendre les répétitions hebdomadaires sous la baguette de Christian Champion, notre Directeur et professeur de cuivres ... dans la perspective d'honorer au moins trois concerts, le dimanche 5 mars à Houville-La-Branche (repas des Anciens), le dimanche 2 avril en clôture de la fête annuelle de l'École et le mercredi 21 Juin, jour de la Fête de la Musique, place de Verdun à SOURS !

Après la 47ème édition du Grand Concert /Audition annuelle du 2 Avril, à la salle Denise Egasse, la fin de l'année scolaire s'articulera autour des événements suivants :

Du lundi 22 au Samedi 27 Mai : Journées Portes Ouvertes : occasion unique pour découvrir l'ambiance et le déroulement des différents cours et rencontrer chacun des 6 professeurs.

Mercredi 21 Juin : Fête de la Musique animée par l'O.H.J., place de Verdun, à partir de 18h30.

Du mercredi 21 au samedi 24 Juin : Examens de fin d'année (agrés Confédération Musicale de France).

Mercredi 28 Juin : Assemblée Générale / Résultats des examens et remise des diplômes.

Pour tout contact ou information supplémentaire :

Christian Champion vous répondra par téléphone au 06 60 61 06 84 ou par Internet à l'adresse : christian.trombone@wanadoo.fr
Sinon, connectez-vous sur www.sours.fr/assos/eco2.htm ou ecoledemusiquedesours@gmail.com ou sur la page Facebook : Ecole de Musique de Sours

Au plaisir de se retrouver...autour de la MUSIQUE...et bel été à Tous !

Le Bureau Directeur

FOOTBALL

La saison de football 2022/2023, notre équipe senior est en deuxième division. Grace à notre coach Arnaud, elle se trouve en première place de sa poule.

Pour nos UFOLEP, tout se passe bien et pour nos équipes jeunes les U16 U17 tout se passe très bien. Les U14 U15 sont montés en 1ère division. A notre soirée club, nous avons fait un hommage à François, l'homme de l'ombre, pour le travail que personne ne voit, par exemple le tracé du terrain.

Nous avons aussi remercié Jean-Philippe pour avoir donné de son temps pour le poste de président des jeunes transmis à Thibaut. Une semaine de stage a été organisée aux vacances de Pâques pour nos jeunes.

La section football organise son tournoi jeunes le 27 mai pour les U6 au U8 et le 17 juin pour les U11 au U13 et le 18 juin pour nos seniors. Venez nombreux au stade Pierre Delachaume !

Contacts :

Nicolas 06 16 08 52 47 (Président)

Thibaut 06 72 77 13 47 (Président des jeunes)

Agnès 06 67 21 91 51 (Trésorière)

JUDO - GYM

Le Sours judo club se divise en 2 sections.

LE JUDO : Cette année le judo comprend 41 enfants répartis en 3 groupes :

- Les Babys de 4 et 5 ans, de 15h45 à 16h30

- Les Petits de 6 à 8 ans, de 13h30 à 14h30

- Les Grands de 8 ans et + de 14h30 à 15h45

Les cours sont dispensés le mercredi après-midi, sauf vacances scolaires. Si vous désirez faire découvrir le judo à votre enfant pour la rentrée de septembre, vous pouvez venir un mercredi aux heures de cours fin mai ou début juin.

LA GYM : Actuellement 32 licenciées, pour les ados et adultes, les cours le mercredi soir de 19h15 à 20h15 sont dispensés par un prof de l'UFOLEP.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en septembre, les 2 premiers cours sont à l'essai.

Renseignements : soursjudoclub@gmail.com ou 06 72 42 95 78

JUMELAGE

Après trois années sans rencontre, 60 personnes vont se rendre à Dienheim du 18 mai au 21 mai 2023.

Quelle joie de retrouver nos amis allemands. Les festivités du jumelage reprennent ! Et les habitants de Sours ont répondu présent.

Nos amis de Dienheim nous attendent avec impatience.

SOIRS RANDO

Les beaux jours reviennent, Retrouvons nous pour faire de belles randonnées, Laissez-vous tenter par cette invitation qui allie culture, bien-être et santé.

Programmes de nos sorties à venir :

- La Randonnée du Vendredi

Tous les vendredis parcours d'environ 10 km à allure modérée au départ de Sours à 13 heures 30 rue du Docteur Bouclet (face aux commerces).

Nous irons entre autres à St Prest, St Georges sur Eure, Voise, Lèves, Berchères-les-Pierres, Yermenonville, Le Coudray, Grands-Prés Bel-Air, Ymeray, Voves, Emancé, Oisème ; Sainte-Gauburge (Perche, journée) le vendredi 23 juin 2023

- Les Sorties Mensuelles

Dimanche 14 mai : Vieille-Eglise-en-Yvelines

Pentecôte 27/28/29 mai : week-end dans Les Alpes Mancelles

Samedi 3 juin : Amboise (la journée en car)

Dimanche 11 juin : Poigny-la-Forêt (+ 25 kms)

Vendredi 30 juin : Repas de fin de saison

- La Marche Nordique

Marche sportive avec des bâtons, 3 ou 4 sorties par mois soit le dimanche matin (départ 9h) ou le mercredi après-midi (départ 13h30). programmes sur le site.

Notre prochaine Assemblée Générale est prévue le vendredi 22 Septembre 2023 à 20h30 Salle Denise Egasse à Sours.

Nous vous invitons à nous rejoindre, à titre d'essai, en effectuant 2 sorties avant de vous inscrire définitivement.

D'autres informations et conseils utiles sont disponibles sur notre site www.randosours.fr ou au 06 63 33 83 47

LES QUIPROQUOS

Les Quiproquos repartent pour une nouvelle saison 2023. La troupe a vu partir deux comédiens mais accueille deux nouvelles recrues.

Notre choix de comédie s'est arrêté sur une pièce de Virginie Van Acker, « Mais qu'est-ce qu'elle fout la mort ? »

Leur mère étant sur le point de mourir, deux sœurs que tout oppose vont devoir cohabiter. Un seul problème, leur mère a décidé de prendre son temps.

On se retrouve donc à l'automne 2023 pour cinq représentations à Sours. La troupe jouera également à Fontenay-sur-Eure, St-Rémy-sur-Avre et Courville.

JEUNES SAPEURS POMPIERS

TU AS ENTRE 12 ET 16 ANS ?

Tu peux intégrer la section des jeunes sapeurs pompiers du centre d'intervention de Sours.

- Découvre le matériel d'incendie, apprends les techniques de lutte contre l'incendie,
- Les gestes qui sauvent,
- Fais du sport
- Participe à des manœuvres et à des cérémonies,
- Gagne en courage,
- Apprends le dépassement de soi,
- Évolue au sein d'une véritable équipe,
- Partage des valeurs de solidarité et de civisme.
- Participe à des compétitions sportives entre jeunes

Si cela t'intéresse, adresse une lettre de motivation à : Monsieur le Commandant du Centre d'intervention 3 rue des Grouaches - 28630 SOURS

Renseignements : presidentjps.sours@sdis28.fr

UNION MUSICALE

Voici les dates à retenir jusqu'à la fin de l'année :

- Lundi 8 mai : Commémoration - Sours 11h
- Dimanche 14 Mai (à confirmer) : Apéritif Concert - Les Granges le Roi 18h30
- Samedi 3 Juin : Apéritif Concert - Francourville 18h30
- Samedi 24 Juin : Concert - St Cheron 20h
- Dimanche 25 Juin : Commémoration bataille d'Houville - 10h30
- Jeudi 13 Juillet : Retraite aux Flambeaux - Sours

D'autres dates peuvent s'ajouter, pour les connaître n'hésitez pas à vous connecter sur notre page Facebook.

N'hésitez pas également à nous contacter pour vos événements, fêtes, mariages, défilés, concerts, ... ou vous rendre sur nos pages Facebook et twitter.

Le bureau de l'UMS.

L'ÉPI BEAUCERON Mairie Tél. 02 37 25 70 28 Directeur de publication Jean-Michel Plault Diffusion Mairie de Sours

Rédaction commission Communication : Gérard Person, rapporteur ; Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Catherine Egasse, Christine Detais, Valérie Behue, Mickaël Ricois
Conception - Édition : PUBLICITEL - Tél. 06 08 00 25 63

Reproduction même partielle interdite Dépôt légal 2^e trimestre 2023